

03 WEBINAIRE

Un Webinaire organisé par le professeur Jean-François Pelletier du département de psychiatrie et d'addictologie de l'université de Montréal en lien avec le département de psychiatrie de l'université de Yale permettra aux participants de bénéficier de contenus scientifiques autour de la question du rétablissement et de l'inclusion sociale en santé mentale.

04 DES BONNES PRATIQUES

Un guide de bonnes pratiques sera en effet également rédigé tout au long du projet et diffusé le plus largement possible. L'objectif de ce guide sera de favoriser la connaissance et la diffusion de bonnes pratiques afin que tous les acteurs concernés puissent utiliser cette ressource pour transformer leurs pratiques dans l'objectif de favoriser l'inclusion sociale des personnes vivant avec des troubles psychiques.

05 LES PERSONNES CONCERNÉES

La participation à toutes les activités du projet des adhérents du GEM Luciole 92, association portée par et pour des personnes ayant des troubles psychiques, permettra au projet de bénéficier de leur expérience du vécu de la maladie et de ses effets sur leur inclusion sociale, ainsi que de leurs connaissances sur les ressources mobilisables pour la favoriser.

06 DIFFUSION DES CONTENUS

Les participants aux différentes activités du projet sont chargés de restituer les contenus auprès de leur organisation et de leurs réseaux. Les partenaires associés du projet nous permettront d'élargir notre communication afin de sensibiliser le plus grand nombre d'acteurs.

PARTENAIRES



RETROUVEZ-NOUS



<https://inclupsy.eu/fr/>



PROJET ID: 2020-1-FR01-KA204-080552



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Ce projet est co-financé par la Commission européenne. Cette communication n'engage que son auteur et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.

LE PROJET INCLUPSY

Un projet européen d'échanges de bonnes pratiques visant à favoriser l'inclusion sociale des personnes vivant avec des troubles psychiques.

LE CONTEXTE

Selon l'OMS, 1 européen sur 4 est touché par des troubles psychiques au cours de sa vie. Dans leur rapport 2018 intitulé Vue d'ensemble de la santé : Europe, la Commission européenne et l'Organisation de Coopération et de Développement Economique présentent la santé mentale comme l'un des problèmes les plus urgents et met en garde contre les conséquences économiques et sociales de problèmes de santé mentale non résolus.

Les personnes ayant des troubles psychiques sévères et persistants souffrent généralement d'un grand isolement, d'une perte de capacité à entreprendre, à vivre dans un logement autonome, à tenir un emploi et à réaliser les actes de la vie quotidienne et souvent une rupture des liens familiaux et sociaux. Ces effets, conjugués à la stigmatisation et, le cas échéant, à des hospitalisations prolongées et répétées en psychiatrie, elles-mêmes facteur de désinsertion sociale, amènent fréquemment les personnes à la perte de leur logement, à l'errance et à l'exclusion sociale (feuille de route « santé mentale et psychiatrie » comité stratégique de la santé mentale et de la psychiatrie, Juin 2018, France).

LES OBJECTIFS DU PROJET

Etant donné ces chiffres et les liens démontrés (cause ou conséquence) entre troubles de santé mentale et exclusion sociale, il n'est pas étonnant que l'inclusion sociale soit l'une des priorités européennes. Quelles pratiques sont mises en œuvre en Europe afin de favoriser l'inclusion sociale des personnes vivant avec des troubles psychiques ? Cette question est le fil conducteur du projet IncluPsy.

LES OBJECTIFS DU PROJET INCLUPSY SONT :

Développer les connaissances de chaque partenaire sur les pratiques et dispositifs visant à favoriser le rétablissement et l'inclusion sociale des personnes vivant avec des troubles psychiques.

Sensibiliser les différents acteurs (associations, collectivités territoriales, institutions sociales, médico-sociales et de santé) aux enjeux d'une meilleure inclusion sociale des personnes vivant avec des troubles psychiques.

Renforcer la prise en compte, par les professionnels, bénévoles et proches/aidants, de l'expérience, de la parole et du pouvoir d'agir des personnes vivant avec des troubles psychiques.

COMMENT ?

Le projet IncluPsy est un projet d'échange de bonnes pratiques visant à favoriser l'inclusion sociale des personnes vivant avec des troubles psychiques. Il consiste en la rencontre et en différents échanges entre 6 partenaires de 5 pays européens (Belgique, Croatie, France, Grèce, Italie) ayant chacun un point de vue et une expertise complémentaire au sujet de l'inclusion sociale des personnes vivant avec des troubles de santé mentale.

01 RÉUNIONS

Cinq réunions transnationales de projet sont prévues pendant lesquelles de visites d'étude et des tables rondes permettront aux partenaires d'étendre leurs connaissances des différents dispositifs existants visant à favoriser l'inclusion sociale des personnes vivant avec des troubles psychiques.

02 FORMATION

La formation organisée par l'UPH Vracpe à Zagreb intitulée "Approche factuelle pour réduire la stigmatisation et la discrimination envers les personnes ayant des problèmes de santé mentale et leur inclusion sociale" permettra aux participants d'être davantage sensibilisés à la question de l'inclusion sociale et de la stigmatisation, ainsi que de développer leurs connaissances sur des programmes visant à favoriser l'inclusion sociale et à lutter contre la stigmatisation.